

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 24 juin 2025



CA 2025 - 19 : Plan d'actions du SDIS 28 pour des Achats Durables et Responsables

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 18 juin 2025, s'est réuni le mardi 24 juin 2025, au Conseil Départemental, place Chatelet à Chartres sous la présidence de M. Christophe LE DORVEN, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :

M. Christophe LE DORVEN	Mme Elisabeth FROMONT
M. Francis PECQUENARD	Mme Karine DORANGE
M. Didier GARNIER	M. Olivier HOUDY
M. Marc GUERRINI	M. François BELHOMME
Mme Evelyne DELAPLACE	M. Alain BELLAMY

Membre(s) excusé(s) :

Mme Sylvie HONNEUR-BUCHER
Mme Emmanuelle BOUTET-GELINEAU représentée par Mme Evelyne DELAPLACE
M. Stéphane LEMOINE
M. Bertrand MASSOT
M. Pierre SANIER
M. Jean-Pierre GORGES représenté par M. Alain BELLAMY
M. Eric GERARD

Membre(s) absent(s) :

Membre(s) excusé(s) ayant donné(s) pouvoir(s) :

Présents de droit :

M. Philippe DUMAS, directeur de Cabinet de Monsieur le préfet
M. Laurent ARCHENault, payeur départemental

Excusé(s) :

M. Hervé JONATHAN, préfet d'Eure-et-Loir

Etaient présents avec voix consultative : Médecin de classe exceptionnelle David POUBEL ; les membres de la CATSIS : capitaine Didier FAYEMENDY ; sergent-chef Loïc BERTHELOM ; capitaine Cédric ROBERGE
Référént sûreté et sécurité : Lieutenant-colonel Michaël ACHARD ; lieutenant Sylvain ESNAULT ; Référénte mixité et lutte contre les discriminations : commandante Jennifer DAVID.

Excusé(s) : Commandant Emmanuel DUPONT, président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers d'Eure-et-Loir ; les membres de la CATSIS : capitaine David BOUTOILLE représenté par capitaine Didier FAYEMENDY ; lieutenant Franck CATRY ; M. Thomas BENOIT ; les référents sûreté et sécurité : adjudant Dominique GUILMIN ; référente mixité et lutte contre les discriminations : sapeur 1^{ère} classe Gwenaëlle HALLIER.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L1424-1 à L1424-50 et R1424-1 à R1424-55 ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le Plan national pour des achats durables 2022-2025 (PNAD) ;

Vu l'avis favorable de la CATSIS du 17 juin 2025.

Pour l'autorité compétente par délégation

Dans le cadre de sa mission de service public et de sa responsabilité dans la transition écologique, sociale et économique, le SDIS d'Eure-et-Loir entend renforcer la cohérence de sa politique d'achat avec les principes du développement durable. À ce titre, un plan d'actions pour des achats durables et responsables a été élaboré.

En effet, la commande publique constitue un levier stratégique permettant au SDIS de répondre à ses besoins opérationnels tout en maîtrisant ses dépenses, soutenant le tissu économique local, et limitant son empreinte environnementale.

Ce plan promeut notamment le principe du juste besoin, consistant à adapter l'achat aux usages réels, à éviter les dépenses inutiles et à favoriser des solutions pertinentes, efficaces et sobres.

Il est structuré autour de trois axes stratégiques :

- Axe 1 : un achat public au service de l'innovation et d'un développement économique responsable du territoire
- Axe 2 : un achat public écologiquement responsable et budgétairement sobre
- Axe 3 : un achat public social et solidaire

Chaque axe est décliné en objectifs opérationnels, eux-mêmes traduits en actions concrètes et accompagnés d'indicateurs de suivi.

Ce document servira de cadre de référence au SDIS pour réviser son guide des procédures internes d'achat et pour s'engager dans le Parcours national des achats responsables (PNAR) par la signature de la Charte Relations fournisseurs et achats responsables (RFAR).

Le second semestre 2025 sera consacré à l'élaboration des indicateurs, la mise à jour de la nomenclature achats du SDIS 28 pour pouvoir mettre en place et évaluer le plan d'actions à compter de 2026.

Le CASDIS, après en avoir délibéré, approuve le plan d'achats durables et responsables du SDIS 28 et sa mise en œuvre dans le cadre des procédures d'achat du SDIS 28.

Pour : unanimité

Contre : /

Abstention : /